



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE  
COMMUNE DE  
BAERENTHAL  
DÉPARTEMENT  
DE LA MOSELLE

1 rue du Printemps d'Alsace  
57230 BAERENTHAL  
03 87 06 62 30  
mairie@baerenthal.eu

**Arrêté N° 1 / 2025**  
**portant réglementation de la circulation**  
**Rue du Betteli**

**Le Maire de la Commune de BAERENTHAL,**

**Vu** le code de la route et notamment les articles R110-1, R110-2, R411-5, R411-8, R411-18 et R411-25 à R411-28,

**Vu** le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2213-1 à L2213-6,

**Vu** la demande formulée par l'entreprise GREBIL de GOETZENBRUCK (57),

**Considérant** qu'en raison de travaux de branchement aux réseaux de l'immeuble en construction sis 2 rue du Betteli, il y a lieu de restreindre la circulation des véhicules pour permettre le déroulement du chantier et garantir la sécurité des usagers,

**ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** – La circulation sera interdite dans la rue du Betteli, à hauteur du n°2, pour permettre l'exécution des travaux de branchement aux réseaux dudit immeuble, à compter du 7 janvier 2025 et pour la durée du chantier (environ 2 jours, soit jusqu'au 08/01/2025).

Les riverains sont invités à emprunter la rue Walther Wäldele pour accéder à leurs propriétés.

**ARTICLE 2** – Pendant la durée des travaux, aucun stationnement ne sera autorisé sur l'emprise du chantier.

**ARTICLE 4** – La signalisation sera conforme aux prescriptions définies par l'instruction interministérielle sur la signalisation temporaire approuvées par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992. La fourniture, la pose et la maintenance de la signalisation seront assurées par les soins de l'entreprise GREBIL de GOETZENBRUCK (57).

**ARTICLE 5** – Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

**ARTICLE 6** – Monsieur le Maire de la Commune de BAERENTHAL et Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de BITCHE sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera publiée et adressée à l'entreprise GREBIL Z.A. Route de Bitche 57620 GOETZENBRUCK.

Fait à BAERENTHAL, le 7 janvier 2025.

Le Maire,  
Serge WEN